CNAMGS

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

FLASH INFOS

Lundi 22 mai 2023

LA CNAMGS AU FORUM RÉGIONAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'AFRIQUE

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE), *du 17 au 19 mai 2023* |

PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Le Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique a ouvert ses portes, ce mercredi 17 mai 2023, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Pendant 3 jours, les acteurs de la sécurité sociale notamment, les ministres en charge de la sécurité sociale, les directeurs généraux de la protection sociale et les représentants des OPS ont planché sur les thèmes des grands enjeux de la sécurité sociale au niveau du continent africain.

Avec plus de 400 participants venus de plus de 40 pays, les échanges au cours de cette grande messe africaine de la sécurité sociale ont porté notamment sur deux grands enjeux que sont l'extension de la couverture de sécurité sociale et la digitalisation des services des acteurs de la sécurité sociale.

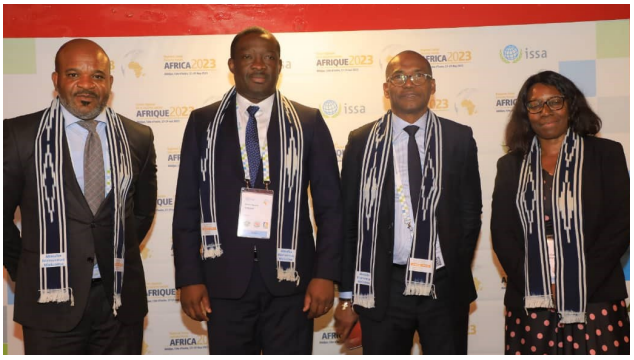

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale a répondu présente à l'invitation de l'AISS. A ce titre, le Directeur Général, **Monsieur Séverin Maxime ANGUILÉ,** a conduit une délégation composée notamment du Conseiller Technique 1, du Conseiller Juridique et de la Directrice des Ressources Humaines.

LA CNAMGS AU FORUM RÉGIONAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'AFRIQUE

TEMPS FORT :

A cette occasion, la CNAMGS s'est vue décerner deux Certificats de Mérite, lors de la cérémonie de remise du prix de l'AISS pour les bonnes pratiques.

Ces certificats ont été obtenus en raison des travaux sur la Fiabilisation du fichier des GEF et l'élaboration du Référentiel des emplois et des compétences.

Le Prix AISS des bonnes pratiques et les Certificats de mérite récompensent le travail acharné et le succès dans l'amélioration des méthodes de travail des institutions de sécurité sociale, afin d'atteindre l'excellence dans les services.

QUELQUES MOMENTS DE RESEAUTAGE :

Ce forum a été l'occasion pour le Directeur Général notamment, d'échanger avec **M. Fayçel SAAD**, le Directeur du Système d'Information de la CNAM de Tunisie et d'effectuer une visite d'immersion au cœur de l'Agence IPS CNPS de Cocody.

Présentation du portail virtuel de la CNAM de Tunisie

La rencontre avec **M. Fayçel SAAD** a été l'occasion pour ce dernier de présenter le portail virtuel qui offre de services en ligne aux assurés et autres partenaires.

Cet outil permet une proximité virtuelle, d'abord; d'optimiser le fonctionnement administratif avec le Zéro papier, ensuite; la lutte contre la fraude par le contrôle des prescriptions médicales, enfin.

Cette avancée n'a été possible que grâce à la digitalisation des procédures, notamment de la signature et du cachet électroniques d'une part; ainsi que par le recrutement d'une trentaine d'ingénieurs, d'autre part.

Visite d'immersion à l'Agence IPS CNPS de Cocody

La visite d'immersion au sein de l'Agence IPS CNPS de Cocody a été conduite par le Directeur de l'Agence, **M. Franck KOUAME YEBOUA,** lequel était assisté de son Adjointe, **Mme Emma ABO KONE**

En termes de chiffres, l'Agence couvre le plus grand portefeuille, car la zone recense 15.000 employeurs et a réalisé au titre de l'exercice 2023, un peu plus 84 milliards de FCFA de recouvrement de cotisations.

De cette visite on peut retenir que la CNPS est très avancée en matière de digitalisation de ses activités, notamment l'accueil (FrontOffice), la gestion des carrières, le recouvrement et la qualité.

Cette forte digitalisation des services permet que les traitements administratifs soient totalement dématérialisés (Zéro papier), une optimisation du fonctionnement des équipes, une fonction de contrôle plus accrue sur les dossiers au regard du fait que les tâches de saisie sont considérablement réduites.

Certifiée qualité ISO 2008, sur l'ensemble de ses processus métiers, cette agence déploie une stratégie appuyée essentiellement sur l'accompagnement des cotisants en privilégiant le recouvrement amiable.

Ces résultats n'ont été rendus possibles que par la création d'un cadre d'interopérabilité entre tous les logiciels utilisés à la CNPS et la forte digitalisation des processus.

SÉANCE INTERACTIVE SUR L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE : CIBLAGE ET INCITATIONS.

Au cours de cette séance dont le Directeur Général était le modérateur, les orateurs ont présenté à l'assistance les bonnes pratiques soumises au concours du prix AISS des bonnes pratiques 2023.

Fatou FOFANA SORO (Directrice Retraite complémentaire par capitalisation) : Mise en œuvre d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat : amélioration du taux de remplacement et du pouvoir d'achat à la retraite (Côte d'Ivoire).

L'expérience de l'IPS Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat de la Côte d'Ivoire relate comment, à la faveur d'une réforme paramétrique et non-paramétrique, la situation de la Caisse s'est considérablement améliorée. C'est ainsi qu'elle est passée d'un déficit de 110 milliards de FCFA en 2007-2011, à des réserves constituées évaluées à 291 milliards de FCFA en 2021.

Cette action, qui lui a valu un certificat de mérite, n'a été rendue possible que sur la base d'un bon cadrage actuariel, un dialogue social dynamique de proximité et une préparation technique impliquant toute la Caisse dans la conduite du changement.

Omar SOUABNI (Directeur Général Adjoint assurés et affiliés) : Extension de la protection sociale aux TNS et aux personnes n'ayant pas de capacité contributive (Maroc).

La généralisation de la couverture sociale impulsée par le Roi du Maroc a conduit la Caisse à intégrer une nouvelle population importante, de sorte que cet OPS est passée de 7 millions à 22 millions d'assurés.

A cet effet, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a développé une stratégie d'approche adaptée à cette nouvelle catégorie d'assurés, basée notamment sur l'échange de données avec d'autres administrations, le contrôle de la qualité des données collectées certifiées par le Régistre Social Unifié et Régistre National de la Population, une digitalisation forte des processus et un déploiement des unités opérationnelles de proximité sur tout le territoire.

Mahamane Souradji SALEY (Conseiller Technique) : Couverture sociale du secteur des transports (Niger).

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale s'est attaquée au chantier de l'extension de la couverture sociale aux travailleurs du secteur des transports (les chauffeurs et leurs apprentis).

La mise en œuvre de cette extension n'a été possible que par une implication forte de l'Etat qui a notamment rendu l'affiliation obligatoire et intégré la situation de paiement des cotisations dans les éléments à exiger par les policiers lors des contrôles, d'abord; une simplification des procédures d'immatriculation, ensuite; l'incitation des chauffeurs et apprentis à se constituer en associations et/ou syndicats, enfin.

PERSPECTIVES :

Le Forum régional de la Sécurité Sociale pour l'Afrique a abordé une série de questions d'actualité prioritaires pour la région que sont notamment, l'extension de la couverture, l'évolution des besoins de protection des populations, le rôle de leader des institutions de sécurité sociale pour le développement des systèmes de sécurité sociale dans un contexte d'évolution complexe sur le plan économique, démographique et du marché du travail.

La CNAMGS, qui a lancé deux projets prioritaires relatifs à la Digitalisation des processus et activités, ainsi que l'Opérationnalisation du Fonds 4, est donc parfaitement en phase avec les enjeux mondiaux et régionaux de la Sécurité Sociale.